

ASSISTANT A TEMPS PARTAGE Discipline : ODONTOLOGIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est un Établissement Public de Santé de 1390 lits et places situé à mi-distance des villes de Tours et d'Orléans (50km) et à seulement 1h30 de Paris.

Établissement support du Groupement Hospitalier Santé 41, c'est un acteur pivot de la santé des habitants du Loir-et-Cher.

Plus de 50 services permettent la prise en charge de nombreuses pathologies dans le champ de la Médecine, de la Chirurgie, de l'Obstétrique, et également de la Gériatrie, des Soins de suite et de la Psychiatrie.

Il dispose d'un plateau technique complet de haute technicité (TDM, IRM, Scanner, mammographe numérique, laboratoires...).

Premier employeur du département avec près de 2 700 professionnels, ses équipes s'attachent à fournir des soins de la plus grande qualité aux patients qu'elles prennent en charge quotidiennement.

Capacitaire :

- 307 lits et places de Médecine
- 104 lits et places de Chirurgie
- 25 lits d'Obstétrique
- 129 lits et places de Moyen séjour
- 75 lits et 37 places de Psychiatrie
- 705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité annuelle :

- 10 500 interventions chirurgicales
- 55 500 passages aux Urgences
- 17 700 scanners et 4800 IRM
- 1 250 accouchements (maternité de niveau 2B)

<https://ch-blois.com/presentation/>

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil
Nom du service : Unité chirurgicale 5 Pôle de rattachement : Chirurgie Chef de service : Dr Michel TOSSOU (tossoum@ch-blois.fr ; Tél : 02 54 55 26 22) Réfèrent médical odontologie : Dr Nevila CEKA (cekanev@ch-blois.fr) Tél : 02 54 55 26 28 Composition de l'équipe médicale : 1 ETP chirurgien maxillo-facial, 1.2 ETP odontologiste Plateau technique :
4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service : Odontologie Pôle de rattachement : Reconstruction Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr Frédéric DENIS, frederic.denis@univ-tours.fr, 06 77 15 69 68 Composition de l'équipe médicale : 1 MCUPH, 1 PH associé, 2 assistants spé, 4 praticiens attachés Nombre de places : 6 salles de soins Plateau technique : Accès bloc AG Autres : Encadrement d'étudiants de Nantes et Clermont-Ferrand
5. Missions confiées
Prise en soins de patients comorbides et polymédicamentés répondant à une offre de recours hospitalière pour l'odontologie de ville.
6. Les compétences à développer
Travail en inter et transdisciplinarité et maillage ville hôpital (structuration de l'offre de soins).
7. L'organisation de la permanence des soins
Au CHU de Tours : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14 à 17h. A Tours les seniors du service participent aux gardes dominicales organisées par le CDO.
8. Les valences (enseignement/ recherche)
- Préparation de terrains de stages pour les étudiants de la faculté d'odontologie de Tours (Formation sur les territoires des étudiants) - Constitution d'une file active de patients et d'investigateurs pour participer à des protocoles de recherche clinique en odontologie (industriels ou académiques).
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Une salle de soins dentaires les jours de ses consultations
10. Logement par l'établissement d'accueil
Non, sauf demande exceptionnelle à examiner
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Oui
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera le CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé